

SÉCURITÉ ET RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE ROUTE SOUVENIR "MICHEL LOVÍCHI" ORGANISÉE PAR LE SC LECCI ET BONIFACIO CYCLO LE 02 JUIN 2024.

1 / La randonnée organisée par les associations de loi 1901 "SC Lecci" et "Bonifacio cyclo" affiliée FFC traversera les communes de Pianottoli-Caldarello , Monaccia d'Aulléne et Sarténe au départ de la Mairie de Pianottoli-Caldarello sur un parcours de 70 kms avec 1200 metres de denivelé positif et un niveau de difficulté moyen . L'heure de départ de cette randonnée est fixée a 10h00 pour un retour a environ 13h00. Les participants auront une collation et des boissons a disposition dès leur retour pris en charge par la commune de départ et d'arrivée . Cette randonnée comporte une participation financière qui est de 5 euros et reglable a l'inscription sur le support du prestataire Sportnconnect ou directement le jour de celle-ci . Un ravitaillement en eau est prévu a mi parcours.

2/ Cette randonnée est ouverte aux licenciés FFC et autres federations ainsi qu'aux non licenciés . Le club organisateur s'engage a ne pas dépasser 99 participants . Le port du casque est obligatoire, **tout participant n'en portant pas se verrait interdit de prendre le départ. Le port de gants est vivement conseillé.**

3/ Le participant certifie pratiquer régulièrement une activité sportive et être totalement aptes médicalement à participer à cette épreuve et en assumer pleinement les contraintes et les risques. Il engage sa seule responsabilité dans le cas contraire.

4/ Pour les mineurs a partir de 12 ans, accompagnement obligatoire par un adulte majeur responsable, également inscrit sur la même randonnée. Le nom de l'accompagnateur sera porté sur le bulletin d'inscription avec la signature du représentant légal valant autorisation de participer et acceptation de l'accompagnateur désigné. L'accompagnateur accepte cette responsabilité. Pour les mineurs âgés de 14 à 18 ans et non accompagnés, l'autorisation du responsable légal devra être validée par sa signature sur le bulletin d'inscription.

5/ Cette randonnée n'est pas une épreuve sportive mais un événement ludique et conviviale , il ne comporte aucun classement ni forme de chronométrage . L'organisateur

veillera à ce que la randonnée ne se transforme pas en épreuve de vitesse et les participants devront faire preuve de fair-play les uns envers les autres.

6/ Les organisateurs ont une assurance responsabilité civile qui couvre la structure de "Bonifacio cyclo". Cette randonnée est inscrite au calendrier régional FFC avec une déclaration faite auprès du CICC (comité insulaire Corse de cyclisme) qui délivre une AOEC et une attestation d'assurance .

7/ Le participant s'engage à respecter le code de la route. Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur. Le participant s'engage à respecter les sites traversés et à rester sur les circuits balisés par l'organisation , le circuit sera matérialisé par un fléchage et la randonnée sera encadrée par un éducateur diplômé fédéral et d'état. Un véhicule se tiendra à disposition au point de départ pour pouvoir rapatrier un participant et son matériel à tout moment. Le participant s'engage à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'il devra alors signaler aux organisateurs en appelant le n° de téléphone de secours de la randonnée : **06 19 79 90 15 ou 06 12 12 13 96**. Le participant qui quitte le parcours, le fait sous son entière responsabilité, sans recours possible ultérieur contre les organisateurs.

8/ Toute personne est responsable de son matériel. En cas de vol, accident ou perte, la responsabilité de "SC Lecci" et "**Bonifacio Cyclo**" ne pourra pas être engagée.

9/ L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours et les horaires en cas de mauvais temps, d'évènement majeur ou de contraintes d'organisation.